

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Santé mentale et Société* 2023-2024 *OPT3_SMS*

Code : S.SI.364.3921.F.20

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base
Type : Module à option thématique

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre
 Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences (A2, A3, A4)
- Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences (B2, B4)
- Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences (C1, C2)
- Rôle de manager : en particulier la/les compétences (D3, D4)
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences (F2, F3)
- Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences (G1)

OBJECTIFS :

- Mobiliser et discuter des connaissances spécifiques, scientifiques et actualisées, issues de la discipline infirmière, des sciences de la santé et des sciences humaines, concernant des problématiques de santé mentale.
- Développer un questionnement et une réflexion critique vis-à-vis des pratiques professionnelles en analysant l'articulation entre les problématiques et le contexte social, culturel, politique et historique.
- S'initier à la recherche en réalisant, dans le canton de Vaud ou Genève, une mini-étude exploratoire et critique dans un des réseaux de soins spécifiques aux thématiques traitées et en analysant le rôle des différents professionnels à l'intérieur de ces derniers.
- Diffuser localement les résultats des analyses effectuées lors d'une présentation en plénière en les communiquant de manière professionnelle et adaptée au public visé et en participant aux débats qui suivent les présentations.
- Argumenter et expliciter ses valeurs et son positionnement professionnel en s'appuyant sur la déontologie infirmière, les principes éthiques et son propre système de valeur.

5. Contenu

- Connaissances spécifiques, scientifiques, et actualisées, issues de la discipline infirmière des sciences de la santé et des sciences humaines concernant les thématiques suivantes :
 - Santé mentale et corps : Focus sur les troubles alimentaires
 - Santé mentale et migration : Focus sur le stress post traumatique et les conflits armés

- Santé mentale et consommation : « entre plaisir et contrainte »: Focus sur les troubles liés à une substance et troubles addictifs.
- Eléments théoriques concernant les méthodologies de recherche qualitative
- Eléments théoriques concernant l'analyse critique d'articles scientifique et d'entretiens

6. Formes d'enseignement

Le module a lieu sous forme de séminaires.

7. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire, sous réserve des situations particulières.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Présentation orale de groupe.

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/>	Remédiation possible
Modalités		Complément écrit présentant le contenu de la présentation modifié et/ou complété en fonction des remarques des évaluateurs. La note après la remédiation est E ou F. La note FX est exclue.
Répétition		
Modalités de répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Participation au module selon les modalités spécifiques
Modalités d'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Identique à l'évaluation du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété
Validation de la répétition:		La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Remarques

11. Bibliographie

Alligood, M.R. & Marriner-Tomey, A. (2010). *Nursing Theorists and Their Work*, (7ème éd.). Mosby.
 Fortin, M.-F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Les Editions de la Chenelière.
 Marzano, M. (2007). *Dictionnaire du corps*. Presses universitaires de France.
 Métraux, J.-C. (2011). *Migration comme métaphore*. La Dispute.
 Nevid, J., Spencer, R., Greene, B. (2009). *Psychopathologie*. Pearson Education
 Reynaud, M. (sous la direction de). (2005). *Addictions et psychiatrie. Congrès de psychiatrie et neurologie de la langue française*. Editions Masson.
 Townsend, M. C. (2010). *Soins infirmiers : psychiatrie et santé mentale*. ERPI.
 Venisse, J.-L. & Grall-Bronnec, M. (coordonné par). (2012). *Les addictions sans drogue : prévenir et traiter : un défi sociétal*. Elsevier Masson.
 Une bibliographie détaillée sera distribuée à la fin de chaque cours.

12. Enseignants

Nom de la responsable de module : Evelyne Berger

Descriptif validé le 19 septembre 2023

Par les responsables locales de filière : A.L. Thévoz (La Source) et M.C. Follonier (HESAV)